

Les formations post-baccalauréat

➤ Le Centre de Formation des Musiciens Intervenants (C.F.M.I.)

CFMI - Université de Tours

Bel Air - La Guignère - 37230 Fondettes - Tél: 02 47 42 06 11 - Télécopie: 02 47 42 21 38 - cfmi@univ-tours.fr

Créé conjointement, en 1984, par le Ministère de la Culture et de la Communication et le Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie, il est rattaché à l'Université François Rabelais de Tours.

Le métier de Musicien Intervenant

Le musicien intervenant exerce des missions très variées. Le plus souvent intégré à l'équipe d'enseignants-musiciens des écoles de musique, il intervient essentiellement à l'école maternelle et élémentaire, mais aussi dans les maisons de quartier, les associations culturelles. Acteur de développement d'un territoire, il peut également promouvoir une vie musicale enrichissante dans les crèches, les hôpitaux, les centres socioculturels, les scènes locales et autres lieux, en lien avec les équipes d'encadrement.

Pourvu d'une solide formation musicale initiale, ayant acquis une formation spécifique aux différents aspects du métier, le musicien intervenant est ouvert à une pluralité de cultures et de styles musicaux (musiques de tradition populaire et chanson, musiques classique et contemporaine, jazz, musiques actuelles et musiques du monde). L'éventail de ses compétences l'amène à chanter, jouer d'un instrument, diriger, inventer des musiques, etc. Il participe également à la conception de spectacles musicaux et en pilote la réalisation.

La formation au C.F.M.I. de Tours

D'une durée de deux ans, le cursus est organisé autour d'une formation musicale, pédagogique et générale. Il comporte 1500 heures de cours et de stages pratiques. Cette formation associe de façon dynamique l'expérimentation pratique du métier, l'acquisition de connaissances et le développement du sens créatif et de la curiosité individuelle. Les cours apportent aux étudiants les outils nécessaires à leur futur travail de terrain, et abordent donc de nombreux champs de compétences, tant sur le plan musical (direction d'ensemble vocal ou instrumental, improvisation, invention, prise de son et montage, analyse, pratique collective) que pédagogique (psychologie de l'enfant, démarches pédagogiques, sociologie de la musique, techniques de groupe) et logistique (gestion administrative, scénographie, etc.).

L'accès à la formation est conditionné par des tests d'entrée destinés à vérifier les compétences musicales et générales des candidats et à évaluer leur esprit d'initiative, leurs capacités relationnelles et leurs motivations.

Pour pouvoir se présenter à ces tests, les candidats doivent être titulaires du baccalauréat depuis deux ans au moins. Ces deux années après l'obtention du baccalauréat peuvent être des années d'études ou des années d'expérience professionnelle. Des demandes de dérogation peuvent être adressées au CFMI.

Le niveau musical souhaité correspond à celui de la fin des études dans les CRR et CRD. Cette formation est également ouverte à des musiciens issus des musiques de tradition orale.

Le Diplôme d'université de musicien intervenant (DUMI)

Le DUMI est reconnu par la fonction publique territoriale, au même titre qu'un diplôme d'état et permet l'accès au cadre d'emploi d'ASEA. Il est désormais exigé par les collectivités territoriales qui souhaitent se doter d'acteurs efficaces de la vie musicale.

➤ **Le département de Musicologie à l'Université François Rabelais de Tours**

UFR Arts et Sciences Humaines 3 rue des Tanneurs
BP 4103 37041 TOURS Cedex 1

Site web : <http://ash.univ-tours.fr/presentation/musique-et-musicologie-311501.kjsp>

Tél : 02.47.36.68.36

Fax : 02.47.36.66.72

Scolarité : 02.47.36.65.35

Le département se trouve sur le site « Clouet », dans le même périmètre géographique que le Conservatoire à Rayonnement Régional Francis-Poulenc de Tours et la Bibliothèque musicale de Touraine. Son bâtiment moderne dispose de 4 studios prévus pour la pratique personnelle, 9 salles de cours dont une salle entièrement dédiée à l'informatique musicale et un amphithéâtre-auditorium à l'acoustique excellente pouvant accueillir 250 personnes pour concerts et conférences.

Mêlant l'apprentissage des techniques de la musique, des pratiques musicales et l'acquisition d'une culture musicale générale solide, le département de Musique et Musicologie de l'université François-Rabelais dispense un cursus « LMD » entier : Licence, Master Enseignement et Master Recherche, Doctorat. Il prépare également aux concours de l'enseignement (Capes et Agrégation).

Le département propose depuis 2013 un cursus intégré franco-allemand débouchant sur un double diplôme en Musique (Licence-Bachelor) en collaboration avec la Folkwang Universität der Kunst d'Essen. Il travaille également en étroite collaboration avec le lycée Madame de Staël de Montluçon, dans le cadre d'une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE)

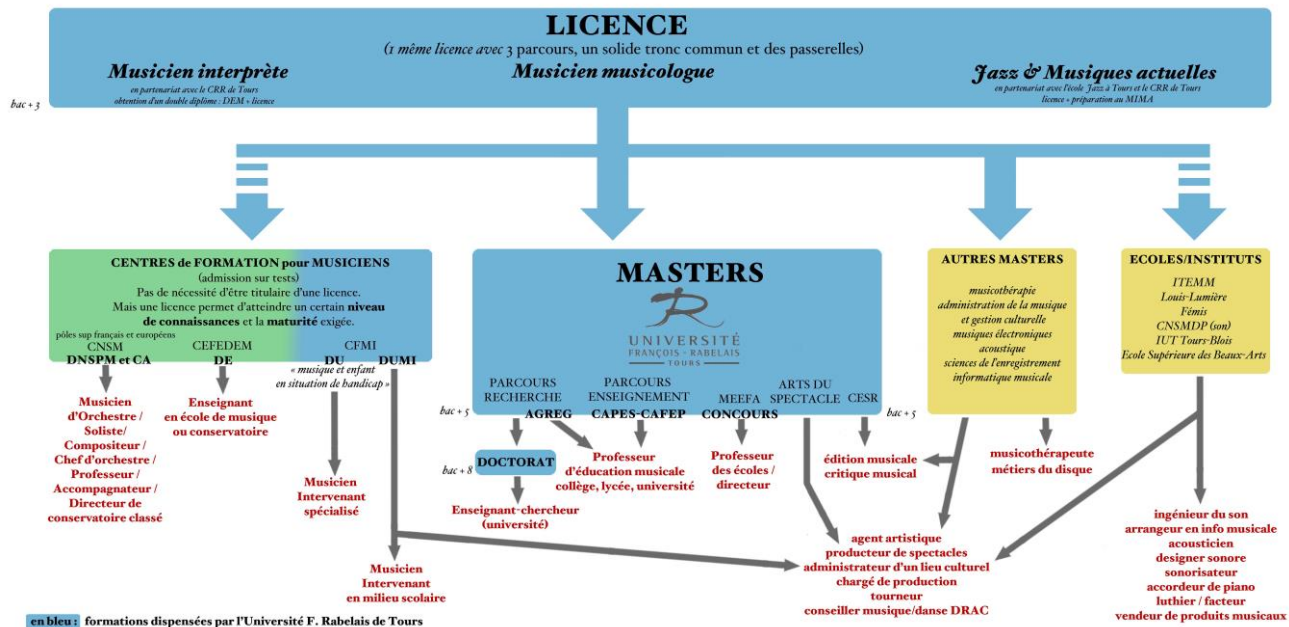
Organisation de la formation :

La licence de Musique et Musicologie est organisée sur 6 semestres autour d'un tronc commun et trois parcours au choix :

- **"Musicien-interprète"**
- **"Musique & Musicologie"**
- **"Jazz & Musiques Actuelles"**

Le parcours « Jazz & Musiques Actuelles » est en partenariat avec *Jazz à Tours* situé à 150 mètres du département de musicologie.

La formation s'organise de la manière suivante :



Les compétences développées

- formation de l'oreille
- initiation au chant et à la direction de chœur
- pratique collective dans l'un des cinq ensembles du département
- étude de l'histoire de la musique et du corpus de référence
- analyse de partitions et du langage musical
- maîtrise des procédés de l'écriture musicale
- pratique des principaux logiciels de gravure musicale, traitement du son, enregistrement et interaction temps réel.